



Communiqué de presse

Réf. : CP/COM/AB/33/10

Tunis, le 28 octobre 2010

En marge des Journées cinématographiques de Carthage

Nouvelle étape dans la mise en place du Fonds panafricain pour le cinéma et l'audiovisuel

La Chambre syndicale nationale des producteurs de films de Tunisie, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et la Fédération panafricaine des cinéastes (FEPACI) présentent les résultats de l'étude sur la faisabilité et les modalités de mise en place d'un Fonds panafricain pour le cinéma et l'audiovisuel aux 23^{es} Journées cinématographiques de Carthage.

L'OIF marque sa présence à la 23^e édition des Journées cinématographiques de Carthage (23 au 30 octobre 2010) par l'organisation le 28 octobre 2010 d'une conférence de presse sur la faisabilité et les conditions de mise en œuvre d'un Fonds panafricain pour le cinéma et l'audiovisuel dont l'appellation provisoire est « **cineA** ».

Cette action fait suite à l'annonce faite par l'OIF et la FEPACI au pavillon des cinémas du monde lors du dernier festival de Cannes, de leur volonté de promouvoir un nouvel instrument de promotion et de financement de la production cinématographique et audiovisuelle du continent africain. L'OIF s'était alors engagée à répondre à la requête de la FEPACI en apportant son expertise reconnue pour la définition d'un tel projet et en finançant la réalisation de l'étude de faisabilité.

Par le soutien à cette ambitieuse initiative d'origine africaine, l'OIF poursuit son objectif sans cesse réaffirmé de répondre concrètement à la requête récurrente des professionnels africains de renforcer les capacités de production cinématographique en Afrique et à terme d'asseoir une politique africaine de développement du cinéma et de l'audiovisuel. La Francophonie apportera ainsi son concours à la concrétisation d'une importante recommandation de l'Union africaine qui réaffirme la légitimité de l'Afrique à se doter des moyens de son expression cinématographique et qui rappelle la nécessité de les gérer en privilégiant les complémentarités et la coopération interafricaines.

Ce nouveau mécanisme pourrait marquer un tournant dans le paysage des aides accordées aux cinémas du Sud. Il se propose en effet de mobiliser un large partenariat public-privé fédérant les efforts pour orienter la création cinématographique vers les besoins et les aspirations du public africain. La finalité de ce Fonds est d'offrir à près d'un milliard d'africains les moyens de se réapproprier leurs histoires, de consolider leur identité et de partager leurs visions avec le reste du monde.

Au cours de cette conférence de presse, Monsieur le directeur de la Langue française et de la Diversité culturelle et linguistique, Frédéric Bouilleux, a rappelé les raisons qui ont conduit l'OIF à répondre avec enthousiasme à l'appel de la FEPACI pour apporter son concours à la réalisation de ce projet. Forte de son expertise de 22 ans dans la gestion du Fonds francophone de production audiovisuelle du Sud qui a permis depuis sa création la production de plus d'un millier de films, la Francophonie, organisation internationale dont plus de la moitié des membres sont des pays africains, est l'une des principales organisations à même de fédérer les énergies autour de ce projet innovant en faveur duquel plusieurs pays et groupements professionnels ont déjà apporté leur soutien.

La présentation des grandes lignes définies par l'étude de faisabilité de ce nouveau Fonds confiée au cabinet *Media consulting group* a donné lieu à un échange fructueux entre les professionnels. Plusieurs propositions opérationnelles ont été ainsi exposées. Ont participé à cette conférence, outre les invités du festival, le Président de la Fédération panafricaine des cinéastes (FEPACI), Charles Mensah, le Vice-Président de la Chambre syndicale nationale des producteurs de films de Tunisie, le Président de la Guilde des cinéastes africains en France, le Directeur de la *National Film and Vidéo Fondation* d'Afrique du Sud, la responsable de *l'African film festival* de New York ainsi que les directeurs des centres nationaux de la cinématographie du Gabon et de l'Égypte, du Directeur régional du Grand Casablanca au ministère de la Culture du Maroc, du Président du syndicat des producteurs algériens, et d'un représentant de Canal Horizon qui ont tenu à être présents; le groupe des pays Afrique, Caraïbes, Pacifique (ACP) a d'ores et déjà apporté son soutien à l'initiative.

Dans les prochaines semaines, l'OIF s'attèlera à favoriser les concertations pour réunir autour de ce projet les partenariats et finaliser avec eux la structure de gouvernance du Fonds qui devra reposer sur une structure forte dotée de moyens suffisants et capable de garantir la neutralité des sélections effectuées, la transparence et la pérennité dudit fonds.

La 22^e édition du Festival panafricain du cinéma et de la télévision qui se tiendra à Ouagadougou (FESPACO) du 25 février au 5 mars 2011 pourrait être l'occasion de présenter un profil quasi définitif du Fonds, notamment les premiers partenaires, le calendrier de mise en œuvre et la structure de gestion et de gouvernance ainsi que ses règles de fonctionnement.

Cette action de l'OIF intervient au moment où l'Organisation fête son 40^e anniversaire ; elle confirme son engagement au service de la diversité et de la solidarité dans un monde où les expressions culturelles de chacun sont parfois menacées.

L'Organisation internationale de la Francophonie compte 56 États et gouvernements et 19 observateurs.
www.francophonie.org

Contact :

Direction de la Langue française et de la Diversité culturelle et linguistique
Mme Souad Houssein, responsable des projets cinéma
Tél. : (+33) 1 44 37 33 20 - souad.houssein@francophonie.org

CONTACT PRESSE

- **Anissa Barrak**, chef du service de communication, commissaire du 40^e anniversaire de l'OIF
anissa.barrak@francophonie.org - (+33) 1 44 37 33 65